

A. Montus et M. Recoules

Les contrats aidés à destination des jeunes : situation en région Île-de-France

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi (Direccte)



Dispositifs à destination des jeunes en Île-de-France

- Eclairage francilien de trois dispositifs à destination des jeunes :
 - Emplois d'avenir
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de génération
- Profil des jeunes et des employeurs franciliens

Emplois d'avenir

- Dispositif mis en place en novembre 2012
- Public visé :
 - Jeunes sans emploi de 16 à 25 ans (30 ans pour les TH)
 - Jeunes peu ou pas qualifiés (niveau CAP/BEP ou infra, sauf dérogations)
- Objectif : faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification
 - Accompagnement renforcé (missions locales ; Cap emploi)
 - Aide à la construction d'un parcours professionnel
- Embauches initiales en Île-de-France à la fin du premier semestre 2014 : 13 600 jeunes dont 80 % dans le secteur non marchand

Emplois d'avenir : profil des jeunes embauchés en IDF

Particularités de l'Île-de-France par rapport au reste du territoire métropolitain :

- Plus de non diplômés, y compris parmi ceux résidant dans une zone urbaine sensible (Zus)
- Davantage de jeunes résidant en Zus
- Fréquentes mobilités domicile-travail entre départements
- Plus d'embauches en CDI et à temps complet

Emplois d'avenir : employeurs du secteur marchand

- Recrutements en grande partie en CDI
- Etablissements de très petite taille
- Deux principaux secteurs d'embauche :
 - Restauration (métier principal : employé polyvalent de restauration)
 - Commerce de détail (métier principal : mise en rayon libre-service)

Emplois d'avenir : employeurs du secteur non marchand

- Recrutements en grande partie en CDD
- Principaux employeurs:
 - Associations
 - Collectivités territoriales
- Trois principaux métiers :
 - Accueil et renseignements
 - Éducateur d'activités sportives
 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

L'apprentissage

- Public visé :
 - Jeunes âgés de 16 à 25 ans (30 ans pour les travailleurs handicapés)
 - Jeunes inscrits en Centre de Formation des Apprentis (CFA)
- Objectif: faciliter l'insertion dans l'emploi et l'accès à la formation
 - Signature d'un contrat entre un jeune et une entreprise
 - Alternance de périodes de formation en CFA et en entreprise
- 55 000 contrats conclus en 2013/2014
- + 7 000 contrats entre 2009/2010 et 2012/2013 et légère décroissance sur les deux dernières campagnes

L'apprentissage : le profil des jeunes

- Hausse des apprentis préparant les niveaux de diplômes les plus élevés
- Un salaire des apprentis souvent supérieur aux minima légaux
- Forte mobilité entre le département de résidence du jeune, de l'employeur et du CFA

L'apprentissage : le profil des employeurs

- De très nombreux employeurs: 28 000 établissements en 2013/2014
- Un recours plus important de nouveaux secteurs du tertiaire :
 - Les banques
 - Les activités informatiques
- Hausse du recrutement des établissements d'au moins 250 salariés

L'apprentissage : les ruptures de contrats

- Un contrat sur quatre est rompu avant son terme
- Plus les contrats sont longs, plus ils sont rompus
- Un taux de rupture plus faible pour les niveaux de diplômes les plus élevés
- Deux pics de ruptures des contrats :
 - Les deux premiers mois
 - A la fin du contrat

Le contrat de génération

- Débute en mars 2013
- Principes :
 - Entreprises de moins de 300 salariés : perception d'une aide
 - Entreprises d'au moins 300 salariés : pas d'aide, mais obligation d'un accord ou d'un plan d'action
 - Possibilité de transmettre l'entreprise dans le cadre du contrat
- Objectifs :
 - Embaucher des jeunes
 - Maintenir des seniors en emploi
 - Faciliter la transmission des savoirs
- A fin avril, 5 800 aides au contrat de génération versées

Le contrat de génération : les résultats

- Les entreprises de l'industrie y recourent le plus, en proportion de leur emploi salarié en Ile-de-France
- Les jeunes fréquemment positionnés sur des métiers techniques, ouvriers, techniciens ou ingénieurs
- Une répartition équilibrée des jeunes par niveau de diplôme
- Peu de transmissions d'entreprises
- Un contrat sur cinq rompu dans les six premiers mois

Les jeunes dans les contrats aidés

	Les entrées en contrats de professionnalisation, lors de la campagne 2013/2014 (du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014)* <i>En (), % bénéficiaires de moins de 26 ans</i>	Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction) en contrat unique d'insertion dans le secteur non marchand (CUI - CAE) en 2013 <i>En (), % bénéficiaires de moins de 26 ans</i>	Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction) en contrat unique d'insertion dans le secteur marchand (CUI - CIE) en 2013 <i>En (), % bénéficiaires de moins de 26 ans</i>
Île-de-France	40 772 (80)	22 961 (23)	7 029 (33)
France métropolitaine	143 396 (80)	192 620 (22)	49 034 (28)

* entrées dans un premier contrat ou nouveau contrat suite à un premier contrat, hors avenants

	Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction) en emploi d'avenir dans le secteur marchand en 2013	Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction) en emploi d'avenir dans le secteur non marchand en 2013	Les entrées en contrats d'apprentissage, lors de la campagne 2013/2014 (du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014)*	Les demandes d'aides au contrats de génération acceptées du 1^{er} avril au 31 décembre 2013
Île-de-France	1 561	7 741	56 635	2 516
France métropolitaine	12 995	57 926		14 781

* entrées dans un premier contrat ou nouveau contrat suite à un premier contrat, hors avenants (y compris apprentissage public)

Références : sources des données utilisées

- **Chiffres clés** édition 2015, Direccte Île-de-France
http://www.idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/direccte_chiffrescles2015.pdf

- **Brefs thématiques**, Direccte Île-de-France :
 - **N°61**-juin 2015, « les bénéficiaires des emplois d'avenir : des jeunes majoritairement non diplômés, résidant souvent dans les quartiers de la politique de la ville »
http://www.idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/supplement_bref_eav_n61.pdf

 - **N°56**-mars 2015, « Le contrat de génération dans les PME et TPE franciliennes : une utilisation plus fréquente dans l'industrie et le BTP »
http://www.idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/bref_thematique_no_56_mars_2015_contrat_de_generation.pdf

 - **N°36**-décembre 2012, « Le contrat d'apprentissage en Île-de-France »
http://www.idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Bref_thematique_no36_-_Contrat_d_apprentissage.pdf

Références : autres publications sur les contrats aidés

- **Brefs thématiques, Direccte Île-de-France :**
 - N°52-décembre 2014, « Les bénéficiaires des contrats aidés du secteur marchand (CUI-CIE) et leurs employeurs entre 2010 et 2013 »
http://www.idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Supplement_Bref_CUI-CIE_N52.pdf
 - N°50-octobre 2014, « Après une forte baisse en 2012/2013, le contrat de professionnalisation se maintient en 2013/2014 »
http://www.idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Bref_Thema_No_50_-_Oct_.pdf
 - N°39-octobre 2013, « Six mois après la sortie d'un contrat aidé du secteur non marchand, un francilien sur deux occupe un emploi »
http://www.idf.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Bref_thematique_No39_Les_sortants_d_un_contrat_aide_dans_le_secteur_non_marchand1-2.pdf



Merci de votre attention